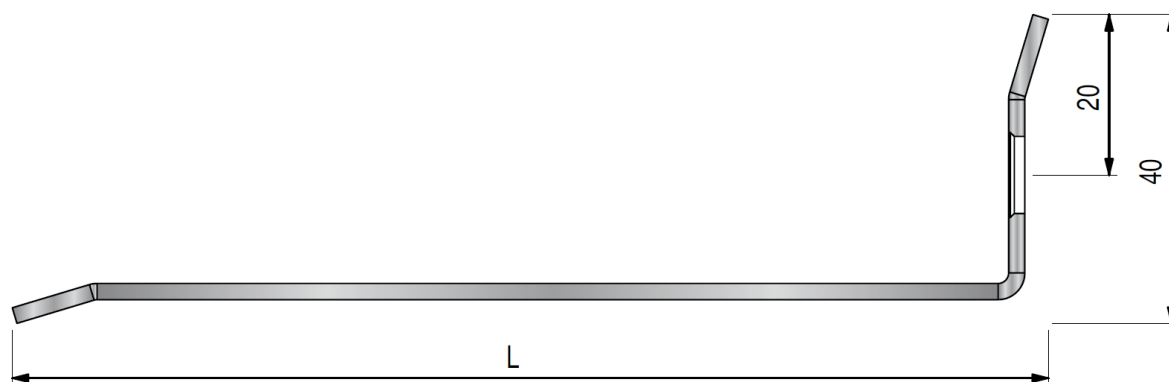


**FT342 – Couvre-joints d'angle Sol / Mur à visser – CJSM****Descriptif**

Couvre-joints pour angles sol-mur en aluminium brut ou en inox brut.

Masquent les joints de construction.

Protègent les joints contre les projections d'eau, la poussière et les salissures.

Fixation par vis et chevilles.

**Domaine d'emploi**

Usage en intérieur et en extérieur.

**Matières**

- Acier inoxydable (nuance 304) brut, épaisseur 20/10

**Références**

Largeur L	Longueur	Référence
130 mm	2 m	12 05 000

## Caractéristiques techniques

Caractéristiques produit	Valeur typique
Perçage	Les profilés sont percés de 11 trous (entraxe 190 mm, 1er trou à 50 mm).

### Mise en œuvre

- Recouper le profilé à la longueur voulue.
- Repérer les trous sur le mur et percer.
- Insérer les chevilles (vis et chevilles vendues séparément, cf. § Options).
- Positionner le profilé et visser.
- En cas d'aboutage, prévoir un jeu de 2 mm pour la dilatation.

### Entretien

Utiliser des produits nettoyants neutres.

Avant d'utiliser un produit à base de soude, d'acide ou d'ammoniaque, faire un essai préalable.

### Options

#### Ensemble vis et chevilles :

- Vis Ø5,5 x 38 mm
- Inox A4
- Chevilles Ø8 x 40 mm
- Boîte de 55 pièces
- Réf. 39 39 000



Dinac est une marque déposée de la société Dinac  
Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

**AVERTISSEMENT**

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenu pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC  
ZI du Marais – CS30929  
38350 La Mure d'Isère  
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03